

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 2428

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE 8

À l’alinéa 2, substituer aux mots :

« se fixe comme objectif »

le mot :

« s’efforce ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel.